

Philippe Frère

Associé

Philippe Frère est associé et président du conseil d'administration du cabinet. Il exerce sa profession principalement dans les domaines du litige en droit administratif et réglementaire.

Au cours des années, il a acquis une expérience significative dans tous les aspects du droit administratif et réglementaire axée principalement dans le domaine des organismes de réglementation.

Il agit régulièrement à titre de conseiller juridique auprès de nombreux clients des secteurs public et privé, notamment des ordres de professionnels, à l'égard de questions concernant le litige en droit administratif, la rédaction législative, le droit constitutionnel, la révision judiciaire et les injonctions.

M^e Frère agit régulièrement en matière de droit professionnel et de réglementation des acteurs des marchés financiers, tant auprès de l'AMF que de l'OCRCVM et des autres organismes d'autoréglementation, en matière d'enquêtes et en matière litigieuse, devant les instances pénales, disciplinaires ou administratives, telles le Bureau de révision (ancien BDRVM), les formations d'instruction et les conseils de discipline.

En matière pénale statutaire, il a piloté de nombreux dossiers impliquant la détermination des méthodes d'enquête appropriées, l'obtention, l'exécution ou la contestation de mandats de perquisition, la rédaction d'actes d'accusation et la représentation devant la Cour, tant en première instance qu'à tous les niveaux d'appel.

Spécialisé en litige, il plaide régulièrement devant tous les tribunaux judiciaires et bon nombre de tribunaux administratifs.

Formation

LL.B., Université de Montréal, 1983



Associé, Avocat Montréal

Téléphone **514 877-2978**

Télocopieur 514 871-8977

pfrere@lavery.ca

Langues

Anglais
Français

Secteurs de pratique

Risques spécialisés

 Membre du Barreau du Québec
depuis 1984

Autochtone

**Énergie et ressources
naturelles et Plan Nord**

Produits et services financiers

Intégrité d'entreprise

Droit minier